L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

ABLIE TOUS LES JOURS, EN OUTRE DES MATIÈRES POLITIQUES, LITTÉRAIRES ET LOCALES:

Les dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer et les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE,

Emplacement pour Manufactures.

L'ILET

Des rues Edinburgh, Palm (autrefois Seizième, Short et Fern (autrefois Washington,

FAISANT FACE A "L'ILLINOIS CENTRAL R. R."

UNE GRANDE PORTION DE TERRE FAISANT FACE AU NO. VEAU BASSIN.

Ilet de la rue Delord, ou Chemin Coquillé du Nouveau Bassin, Monroe Léonidas et Pear (autrefois Dix-neuvième).

La ligne des cars électriques de l'avenue Napoléon passe devant la propriété.

La Bâtisse à Deux Etages, No **1018** Rue Magnolia,

Occupée comme Demeure et Bureau.

Bâtisse à Un Etage, No **1020** Rue Magnolia,

Avec allée pour voiture sur le côté et écurie dans le fond.

Cottage Elevé, No **1024** Rue Magnolia.

Cottage Simple No **2219** Rue Sud Liberté

Cottage Double, Nos **3716** et **3718** Rue Laurel,

Entre les rues Peristou et Amélia.

Dans l'affaire de D. Negrotto, Jr, vs John B. Negrotto et als.

No 72,910 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur — Bureau 727 rue Commune— JEUDI, le 4 août 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19e jour de mai 1904 et signé le 23e jour de mai 1924, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, et deux ordres de la même Cour, dans le même procès, datés respectivement le 13 juin et le 17 juin 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1: Une certaine portion de terre dans le septième district de cette ville, bornée par les rues Edinburgh, Fern (autrefois Washington), Short et Palm (autrefois Seizième). Ladite portion mesurant 275 pieds à la rue Palm, 137 pieds 8 pouces 2 lignes à la rue Short, 87 pieds 11 pouces 2 lignes à la rue Fern et 279 pieds 5 pouces 4 lignes sur une ligne diagonale sur le côté le plus près de la rue Palm.

2: Une certaine portion de terre dans le septième district de cette ville bornée par les rues Edinburgh, Fern (autrefois Washington), Short et Palm (autrefois Seizième). Ladite portion mesurant 275 pieds à la rue Edinburgh, 111 pieds 10 pouces à la rue Fern, 62 pieds 1 pouce à la rue Short et 279 pieds 5 pouces et 4 lignes sur une ligne diagonale sur le côté le plus près de la rue Palm.

3: Une certaine portion ou morceau triangulaire de terre, dans le septième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Delord ou Chemin Coquillé du Nouveau Bassin et Pear (autrefois rue Dix-neuvième). Ladite portion de terre mesurant 274 pieds 9 pouces à la rue Delord ou le Chemin Coquillé, 251 pieds 2 pouces 3 lignes à la rue Monroe, 240 pieds 1 pouce 5 lignes à la rue Pear et 117 pieds 9 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Léonidas.

4: Un certain lot de terre dans le sixième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Jersey, ou Annonciation, Peristou et Amélia, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet 153, lequel dit lot mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 110 pieds et 29 pieds 2 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, etc., y appartenant.

Les améliorations comprennent le cottage double de deux chambres et cuisine de chaque côté, et étant connu par les numéros municipaux 3716 et 3718 rue Laurel.

5: Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, etc., y appartenant, dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet No 326 borné par les rues Liberté, Howard, Philip et Jackson désigné par le No 10, lequel dit lot mesurant 30 pieds de face la rue Liberté sur une profondeur de 138 pieds. Les améliorations comprennent le joli cottage simple avec quatre chambres, cour sur le côté, hangar, etc., portant le No municipal 2219 rue S. Liberté.

6: Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, etc., y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Locust, Calliope et Euphrosine, désignés par les Nos 11, 12 et 13 mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprenant la bâtisse à deux étages avec quatre chambres, portant le No municipal 1018, la bâtisse à un étage avec allée de côté pour voiture et écurie dans le fond, connus comme le No 1020. Et le cottage élevé avec quatre chambres portant le No municipal 1024 rue Magnolia entre Calliope et Euphrosine. Lot 11 et 12 portant les Nos municipaux 1024 et 1020 rue Magnolia, avec les améliorations qui s'y trouvent seront vendus ensemble, et lot No 13 portant le No municipal 1018 rue Magnolia avec les améliorations qui s'y trouvent sera vendu séparément.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, devant être démontré par des billets à recevoir du l'acquéreur ou des acquéreurs, payables en un et deux ans de et après la date de l'adjudication avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date des dits billets jusqu'au paiement. Le paiement des dits billets devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1904, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire aux frais des acquéreurs.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

J. Zach. Spearing, avocat.
26 juin—26—juil 3 10 17 31—août 4

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

No 71,317—Division B.

Mme Catherine Dervin vs Mme Catherine Finly, femme de Heliodore Le Court, et al.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 304 rue Baronne.—JEUDI, le 4 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 17 juin 1904 et signé le 23 juin 1904 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1: Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances, le dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No Un, de l'Ilet No Trois, maintenant No Quarante-trois, borné par les rues Patterson et Thayer et les avenues Pacifique et Elmire, d'après un plan fait par W. T. Thompson, voyer, le 17 mars 1849, déposé en l'étude de James Graham, anciennement notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine, vingt sept pieds six pouces de face à la rue Patterson et courant au travers de la rue Thayer, sur laquelle il a la même mesure et sont soixante dix huit pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur et façade à l'avenue Pacifique, et cent quatre vingt pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du côté opposé contigu au lot No deux.

2: Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné comme lot No deux de l'Ilet No Trois, maintenant No Quarante trois d'après le plan de C. U. Lewis, voyer de cette ville, daté juin 1846 et annexé à un acte de vente passé pardevant W. J. Castell, autrefois un notaire en cette ville. Ledit lot mesurant en mesure américaine vingt sept pieds six pouces de face à la rue Patterson sur une profondeur de cent quatre vingt pieds sept pouces et une ligne sur la ligne du lot No un et cent quatre vingt pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du lot No trois. Ledit Ilet No Trois maintenant Quarante trois est borné par les avenues Pacifique et Elmire et les rues Patterson et Thayer.

Termes et conditions, à savoir: Un tiers au plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un an et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de la vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et parfaitement endossés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

N. E. Humphrey, avocat pour le plaignant.
P. F. Hennessey, avocat pour les défendeurs.
3 juil—3 10 17 24 31—août 4

Rennyson & Rufer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District.

Cottage simple avec cinq chambres, 1833 rue Ste Anne, entre les rues Derbigny et Roman, l'Ilet de la rue Dumaine.

Dans l'affaire de la succession de feu Joseph Kaufmann.

No 73,184—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

EN vertu d'un ordre daté et signé le 24 juin 1904, par l'Honorable John St. Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, le MERCREDI, 3 août 1904, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, et etc., située dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste Anne, Roman, Dumaine et Derbigny, désignée par la lettre (F) sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 10 avril 1861, et annexé à un acte passé le 18me jour de mai 1867, pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 20 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 117 pieds 2 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes pour l'année 1904 devant être payées par l'acquéreur. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Watt Duffy, notaire, au dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L. B. RENNYSON, Encanteur.
28juin—28—juil 10 17 31—août 3

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louisa Newhouse, femme de Louis Smith.

No 73,352—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune. JEUDI, le 21 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, rendu et signé le 1er juillet 1904, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No 26 sur un plan par L. H. Pilié, daté le 17 mai 1833, mesurant 31 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, la remise du dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

5 juil—5 13.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de W. W. Washburn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73,158—Division E—Attendu que Frank S. Flower a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. W. Washburn, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. R. Stringfellow, avocat. 8 juil—8 12 17

F. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

638 rue Gravier.

VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES

Ventes de Propriétés Foncières POUR TAXES D'ETAT

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—4 inquième District, Paroisse d'Orléans.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, Cinquième District, paroisse d'Orléans, 415 rue Patterson.

Nouvelle-Orléans, 15 juin 1904.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 16me jour de Juillet 1904, et continuant de jour en jour, jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans dans but d'assurer la collection des taxes assessées dans l'année 1903, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de Décembre 1903, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec toutes dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux, d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières assessées à chacun d'eux devant être offertes en vente sont comme suit, à savoir:

BAROTH, Mlle MARIE—
Taxe d'Etat de 1903.....$1 50
Taxe de levée, district d'Orléans.....25
Total.....$1 75

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nunez, Tèche, Diana et DeArgas, désigné comme lot No 13 dans l'Ilet No 187, mesurant 34 pieds de face à la rue Camas sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

BRADLEY ALEXANDER—
Taxe d'Etat de 1903.....75c
Taxe de levée, district d'Orléans.....13c
Total.....88c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, dans Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No 13 dans Folio No 150, mesurant 40 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

BROWN, LIZZIE—
Taxe d'Etat de 1903.....$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans.....20
Total.....$2 10

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tèche, Nunez, Lamarque et Socrates, désigné comme lot No 19 dans l'Ilet No 219, mesurant 31 pieds de face à la rue Nunez sur 120 pieds de profondeur.

VAN BUREN, M.—
Taxe d'Etat de 1903.....$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans.....50
Total.....$3 50

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, vendu par A. Camus, borné par le Chemin Public et terres de Marais, désigné comme lot No 44 dans Folio No 140, mesurant 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

VAN BUREN, JAMES—
Taxe d'Etat de 1903.....$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans.....30
Total.....$2 10

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, vendu par A. Camus, borné par le Chemin Public et terres de Marais, désigné comme lot No 42 dans Folio No 140, mesurant 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

DUDOUSATT, LAURENT M.—
Taxe d'Etat de 1903.....$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans.....30
Total.....$2 10

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par le Fleuve, l'avenue Brooklyn, les rues Newton et Diana, désigné comme lot No 12 dans l'Ilet No 154, mesurant 37 pieds de face à la rue Newton sur 120 pieds de profondeur.

JONES, MARY—
Taxe d'Etat de 1903.....$4 00
Taxe de levée, district d'Orléans.....50
Total.....$4 50

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, vendu par A. Camus, borné par le Chemin Public et terres de Marais, désigné comme lot No 25 dans Folio No 140, mesurant 98 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

PATTERSON, Mme KD.—
Taxe d'Etat de 1903.....$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans.....60
Total.....$3 60

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, vendu par A. Camus, borné par le Chemin Public et terres de Marais, désignés comme lots Nos 20 et 21 dans Folio No 140, mesurant chacun 98 pieds sur 170 pieds de profondeur.

ROBBINS, CHAS. H.—
Taxe d'Etat de 1903.....$5 40
Taxe de levée, district d'Orléans.....90
Total.....$6 30

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Tèche, l'avenue Brooklyn, les rues Ile Armas et Lamarque, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'Ilet No 215, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Tèche sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

THOMAS, JAMES—
Taxe d'Etat de 1903.....75c
Taxe de levée, district d'Orléans.....13c
Total.....88c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No 55 dans Folio No 151, mesurant 40 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

TOUNNO, Succ. J. B.—
Taxe d'Etat de 1903.....$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans.....40
Total.....$2 80

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les avenues Pacifique, de Elmire, les rues Alix et Elise, désigné comme lot No 13 dans l'Ilet No 74, mesurant 32 pieds de face à la rue Elmire sur 125 pieds de profondeur.

Au jour ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et les pénalités.

THOMAS FOSTER,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Cinquième District, paroisse d'Orléans.
15 juin—15 22 29—juillet 6 13 16

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Cinquième District.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, Cinquième District, Paroisse d'Orléans, Nouvelle Orléans, 15 Juin 1904.

Conformément à la section 83 de l'acte No 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Cinquième District, paroisse d'Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été acquittées les taxes de l'année 1903, que j'en commencerai la vente à la porte de la Maison de Cour, SAMEDI, le 16 Juillet 1904, à 11 heures a. m., et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal et continueront à l'être conformément à la loi préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

THOMAS FOSTER,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Cinquième District, Paroisse d'Orléans.
15 juin—15 22 29—juillet 6 13 16

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le présentoir magasin et résidence en bois à deux étages couvert en ardoises.

Nos 1300 et 1302 rue TOURO, angle de la rue Urquhart.

Et le morceau de chez pour bâtir, contigu.

A L'ENCAN

Succession de Patrick Ryan.

No 67,500—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune— MARDI, le 9 août 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 17me jour de juin 1904, et signé en Cour ouverte le 23me jour de juin 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans la succession ci-dessus intitulée les propriétés foncières ci-après décrites à savoir—

1: Le désirable magasin et résidence en bois à deux étages Nos 1300 et 1302 rue Touro à l'encoignure de la rue Urquhart, contenant grand magasin et entrepôts, galeries et sept chambres, hangar, citernes, etc., dans le cour, plus complètement décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet borné par lesdites Touro, Urquhart, Villeré et Bourbon comme lot A d'après un arpentage fait par C. Mile Williams, député voyer de ville, le 21 mars 1904, lequel dit lot A mesurant 34 pieds de face à la rue Touro sur une profondeur et façade de 85 pieds à la rue Urquhart.

2: Le morceau de chez à bâtir contigu, décrit comme un certain lot de terre, et désigné par la lettre B, sur le susdit plan d'arpentage situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Touro, Urquhart, Villeré et Bourbon. Ledit lot B mesurant d'après cela 30 pieds de face à la rue Touro, la même largeur dans le fond par une profondeur de 85 pieds, entre lignes parallèles. Le lot B est contigu au lot A, et est une partie du lot autrefois connu comme lot No 2.

Conditions—Comptant: L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904, au dessus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Les actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 juil—9 10 17 24 31—août 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention Capitalistes et Spéculateurs.

La Splendide Propriété Commerciale en Briques à Trois Etages.

Avec mansarde, Nos 613 et 615 rue Bienville avec bâtisse "L" dans le fond, composée comme les Nos 310 à 314 Passage de la Bourse à proximité de la rue du Canal et la nouvelle Maison de Cour et Bâtisse Publique de $1,000,000

In re John Friedrich et al vs les mineurs Friedrich

No 73,743—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs encanteur, bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 2 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans cette ville, il sera vendu positivement à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et ordre rendu en cour ouverte le 22me jour de juin 1904 et signé en cour ouverte le 28me jour de juin 1904 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Div. B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés foncières de valeur décrites à savoir: Le magasin substantiel en briques à trois étages avec grande mansarde centralement situé Nos 613 et 615 rue Bienville, avec bâtisse "L" dans le fond: Nos 310, 312 et 314 Passage de la Bourse, plus complètement décrite comme suit, à savoir:

1: Tout et particulièrement ce certain lot de terre ensemble avec la bâtisse en briques et autres améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans la rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse et mesurant en mesure américaine, 31 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville, incluant le corridor en commun, comme il est indiqué sur un plan fait par L. Sargi, le 10me jour de mars 1845, et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, comme plan No 104, sur une profondeur de 81 pieds, plus ou moins, étant la même propriété qui fut acquise par John Friedrich par acte pardevant Félix Grima ancien notaire le 3 avril 1845, et enregistré dans le livre des transferts 38, fol. 191, et 2ème une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, située dans cette ville, dans l'Ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Chartres et Conti, et mesurant 48 pieds 2 pouces de face au Passage de la Bourse par 49 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, mesure anglaise d'après le plan 293, et déposé en l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire. Ladite portion de terre est composée de trois lots, Nos 67, 68 et 69, et étant la même propriété qui fut acquise par John Friedrich par acte pardevant Théodore Guyol, ancien notaire le 7 mai A. D. 1857, et enregistré dans le livre des transferts 75, folio 102.

Le magasin en brique à trois étages avec mansarde, Nos 613 et 615 rue Bienville ayant vaste magasin et corridor au rez-de-chaussée, avec de vastes appartements au-dessus et était connu autrefois comme la Salle Colisée, et est bien installée pour Club ou pour autre objet commercial. La bâtisse en briques Nos 310, 312 et 314 Passage de la Bourse est occupée par l'imprimerie Philippe, sous un bail expirant le 30 avril 1908.

Ces splendides propriétés commerciales seront offertes en bloc et présentant une occasion pour placement d'une grande promesse spéculative, étant sur la route directe de la rue du Canal, et à un ilet seulement de la nouvelle bâtisse publique et maison de Cour de $1,000,000. Ils sont de fait situés dans le centre commercial de cette ville où les valeurs seront toujours permanentes et productives. Aucun autre placement ne pourra offrir de plus grandes possibilités avec la certitude de capacité productive présente.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur portant 7 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication publique jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, les assurances devant être transférées au porteur des billets, l'acquéreur devant payer ses dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes pour l'année 1904, et faire un dépôt comptant de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 juil—2 3 10 17 24 31—août 1 2

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

Installation de Laiterie à l'Encan,

La Propriété de S. Escat, successeur de Clément Escat, à l'encoignure des rues Urquhart et Gordon,

VENDREDI, le 15 juillet, à 11 heures A. M., à savoir

30 vaches Holstein et Jersey, un taureau, 2 chevaux, 2 wagons à lait, 1 wagon à harnais, une auge à manger, 2 jeux de harnais, 1 jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie.

L'acquéreur achetant la plus grande partie du stock aura la clientèle

Conditions de vente—Toutes les sommes au dessous de $100.00, comptant, tous les montants au dessus de $100.00 en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité. Pas de limite, prenez les cars Dauphine pour la vente.

1e juil—5f Bureau 925 rue Gravier. E. S. COBB, Encanteur

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une collection de valeur de LIVRES DE LOI

Et Meubles de Bureau, consistant en

Un pupitre avec couverture roulant, tables, chaises, dossier pour documents, 15 "Warnicke book section", éventail électrique, Smith Premier "Typewriter" et divers.

Succession de Jonathan N. Luce.

No 72,871—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR ALBERT PAUL, — Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet JEUDI, le 21 juillet 1904, à 11 heures a. m., sera vendu: No 143 rue Carondelet, près l'commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C daté le 8 juillet 1904, pour la succession de Jonathan N. Luce, il sera vendu à l'enchère publique, une collection de livres de loi de valeur, consistant de "Standard authorities", meubles de bureau, beau Smith Premier Typewriter et divers.

Conditions—Comptant.
10 juil—10 17 29 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de Valeur pour Manufacture,

Comprenant cette étendue de terre de choix faisant face au Chemin Coquillé de l'avenue Washington et au Chemin de Fer de l'Illinois Central.

Succession de Alfred S. Rotherres.

No 71,620—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 11 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 23 juin 1904, dans la succession d'Alfred Rotherres, il sera vendu à l'enchère publique

Une certaine portion de terre dans le 8e arrondissement, faisant partie du 8e District de cette ville, située au nord par le Chemin Coquillé de l'avenue Washington au sud par la 20e section et en partie par la barrière du chemin de fer de l'Illinois Central, à l'est par la Lowerline et à l'ouest par le point d'intersection du chemin de fer de l'Illinois Central avec le chemin coquillé de la rue Washington, d'une forme triangulaire et mesurant environ 700 pieds au chemin coquillé de l'avenue Washington environ 250 de profondeur et convergeant à un point à l'est, moins cette partie de désignée sur ledit plan comme ilet No 24 et ilet No 4 et un certain lot vendu à un Estade mesurant 30 pieds de face au Chemin Coquillé de l'avenue Washington sur 120 pieds de profondeur, ledit lot devant être mesuré commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure de la rue Lowerline et de Chemin Coquillé de l'avenue Washington, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent comprenant un grand cottage, bâtisse de laiterie, etc.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore O. Spitzfaden, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L. De Ferrier, avocat.
10 juil—10 17 24 31—août 7 11

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide cottage double, No 2380 2382 rue Annonciation entre les rues Première et Soraparu. Succession de Mme Marie Kornmann, veuve en première noce de Germain Meyer et veuve en seconde noce de Henry Blumer. Cour Civile de District Division C, paroisse d'Orléans No 72,655 et 72,673 consolidées.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur JEUDI, le 11 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 2 juillet 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Première et Soraparu, désigné comme lot No onze (11) de l'Ilet cinquante neuf (59) et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds (120) trois (3) pouces et cinq lignes (5) lignes de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises, retiré du trottoir avec un joli grillage en fer sur le devant et contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, citerne, hangar, etc., cour en Schillinger loué pour $12 par côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a en un crédit de un et deux ans devant être représentée par et démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant sept pour cent 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1904, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être passé pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Ainsi—Le même jour et endroit immédiatement après que la propriété ci-dessus sera vendue il sera offert un lot de meubles de maison maintenant situé au No 2,10 rue Philip.

Conditions—Comptant.
Edgar M. Cenn, avocat.
10 juil—10 17 24 31—août 7 11

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOT VACANT A ALGER.

Succession de Morgan Wattigny.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. No 73,043. Il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le